FINANCEMENT ASSISTANT RH



Compte Personnel de Formation (CPF)

Description

Le CPF permet d'utiliser des crédits accumulés pour financer tout ou partie d'une formation éligible.

Comment l'utiliser

Connectez-vous sur moncompteformation.gouv.fr.

Public éligible

Salariés, indépendants, demandeurs d'emploi, et certaines catégories de retraités.



France Travail

<u>Aide Individuelle à la</u> <u>Formation (AIF)</u>

Peut financer partiellement ou totalement la formation si elle est en lien avec le projet professionnel.

À valider avec votre conseiller Pôle Emploi.

<u>Formations</u> <u>conventionnées</u>

Certaines formations d'Assistant RH peuvent être financées directement par Pôle Emploi.

Renseignez-vous sur les formations disponibles dans votre région via le portail <u>Emploi Store</u>.



Transition Pro (PTP)

Description

Ce dispositif soutient les salariés en reconversion professionnelle.

Comment ça fonctionne

Déposez une demande auprès de l'association Transition Pro de votre région.

La formation doit être certifiante (souvent le cas des formations Assistant RH).

Public éligible

Salariés en CDI ou CDD, intérimaires sous conditions, avec une certaine ancienneté dans l'entreprise.

<u>Plan de Développement des Compétences (PDC)</u>

Description : Formation financée par l'employeur pour développer les compétences du salarié.

Comment en bénéficier

- Parlez-en à votre employeur.
- L'entreprise peut obtenir un financement de l'OPCO (Opérateur de Compétences) auquel elle est rattachée.





Région et Collectivités Locales

Description: Certaines régions proposent des dispositifs pour financer les formations professionnelles des publics prioritaires (demandeurs d'emploi, jeunes sans qualification, reconversions).

Comment en bénéficier

- Consultez les aides régionales spécifiques sur le site du Conseil Régional.
- Contactez les Missions Locales si vous avez moins de 26 ans.

Autres Sources de Financement

Fonds d'Assurance Formation (FAF)

Description : Pour les travailleurs indépendants et les auto-entrepreneurs.

Exemple : Le FIFPL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux) ou l'AGEFICE (pour les commerçants).

Public éligible : Micro-entrepreneurs, professions libérales, artisans.

Aides des branches professionnelles

Les OPCO (ex. OPCO Santé, AFDAS, etc.) financent des formations en lien avec les besoins des entreprises.

Ce financement peut être partiel ou total, dans le cadre du plan de formation

Bourses et financements spécifiques

Financements européens

Si la formation s'inscrit dans un cadre transfrontalier ou européen, certaines subventions (comme Erasmus+) peuvent être disponibles.

<u>Aides privées</u>

Certaines entreprises ou associations offrent des aides pour des reconversions vers des métiers en tension, comme les ressources humaines.

Conseils pour réussir votre démarche

- 1. Cumul des financements : Certaines aides peuvent être combinées (ex. CPF + AIF ou CPF + Transition Pro).
- 2. Accompagnement : Notre organisme de formation peut vous aider à monter vos dossiers.
- 3. Anticiper : Les démarches administratives (surtout pour Transition Pro) peuvent être longues, prévoyez plusieurs mois.